

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2026

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, le Lundi le 8 juin 2026 à 20h00. L'assemblée est présidée par Martin Héroux, maire.

Sont présents

Line Racicot-Lapointe, conseillère siège 1
Hind Rihani, conseillère siège 2
André Tremblay, conseiller siège 3
Michel Milot, conseiller siège 4
Carole Lessard, conseillère siège 5
Gabriel Blanchet, conseiller siège 6

Secrétaire d'assemblée

M. Éric Gélinas, directeur général et greffier-trésorier

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

ORDRE DU JOUR

1. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ODRE DU JOUR**
2. **PROCÈS-VERBAUX**
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2026
3. **PRÉSENTATION DES COMPTES**
 - 3.1 Liste et adoption des comptes payés et à payer
4. **ADMINISTRATION**
 - 4.1 Présentation et dépôt du rapport financier consolidé 2025
 - 4.2 Dépôt des états des activités financières
 - 4.3 Appui visant l'analyse et l'implantation de solutions pour la garde précédant la rentrée scolaire
 - 4.4 Embauche - Coordonnateur Camp de jour 2026
 - 4.5 Embauche - animateurs et accompagnateurs camp de jour 2026
 - 4.6 Embauche - Sauveteur à la plage municipale - Monsieur Maxime Giroux
 - 4.7 Fin de probation - Coordonnatrice aux opérations - madame Marion Pinon
 - 4.8 MNP SENCRL - facture no 13294558
 - 4.9 Impression XL - facture no 003675
 - 4.10 Bonjour Nature - Autorisation de signature et adhésion
 - 4.11 Autorisation de paiement – Gestion BGC Inc. – Demande de paiement 004 – Rénovation du bâtiment municipal – 194, rue du Pont
 - 4.12 Gît'Enfants - Initiation Jeunes au Travail

- 4.13 FQM - Congrès 2026 - Faire du Québec, le Québec des régions
- 4.14 Desjardins – Convention de partenariat avec la bibliothèque
- 4.15 Autorisation de signatures - Santé Québec - Entente de services - Soins infirmiers en milieu rural
- 4.16 Arrêt payant - Maison des jeunes
- 4.17 Octroi de mandat - Alliance Ressources Humaines – Évaluation organisationnelle

5. RÈGLEMENTATION

- 5.1 Aucun point

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Aucun point

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.1 Octroi de contrat - Patrouille municipale 2026
- 7.2 SOS BORNES SÈCHES - Soumission no 2026_002_01
- 7.3 Embauche - Pompier volontaire - monsieur Jean-Guy Junior Leclerc

8. TRANSPORT ROUTIER

- 8.1 Ministère des Transports et de la Mobilité Durable - Demande d'installation de panneaux de sensibilisation au bruit routier sur la route 131 (Route des Sept-chutes)
- 8.2 Ministère des Transports et de la Mobilité durable - Entente de travaux d'entretien - Chemin de Saint-Damien

9. HYGIÈNE DU MILIEU

- 9.1 Aucun point

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 10.1 Aucun point

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

107RS-0626

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ODRE DU JOUR

Il est proposé par Line Racicot-Lapointe

Que l'ordre du jour ci-dessus soit adopté.

2. PROCÈS-VERBAUX

108RS-0626

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2026

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu le procès-verbal; dispense de lecture est donnée au secrétaire;

Il est proposé par Michel Milot
Et résolu,

Que le procès-verbal mentionné ci-haut soit adopté tel quel

Adoptée à l'unanimité

3. PRÉSENTATION DES COMPTES

109RS-0626

3.1 Liste et adoption des comptes payés et à payer

Il est proposé par Carole Lessard
Et résolu,

Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie adopte les dépenses suivantes et autorise le directeur général à les payer pour un montant de 267 792.03 \$.

Prélèvement de 260033 à 260037	8 665.20 \$
Chèques lot 1 de 260467 à 260496	82 164.52 \$
Chèques lot 2 de 260497 à 260556	88 104.56 \$
Salaires	88 857.75 \$

Adoptée à l'unanimité

4. ADMINISTRATION

110RS-0626

4.1 Présentation et dépôt du rapport financier consolidé 2025

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le directeur général et greffier trésorier procède au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2025, réalisé par la firme comptable MNP s.e.n.c.r.l.

M. Guy Chartrand, CPA auditeur, présente les faits saillants du rapport financier 2025.

CONSIDÉRANT la présentation et les explications de M. Guy Chartrand, CPA auditeur;

Il est proposé par Hind Rihani
Et résolu

- Que le conseil municipal accepte le dépôt du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2025, réalisé par la firme comptable MNP s.e.n.c.r.l

Adoptée à l'unanimité

4.2 Dépôt des états des activités financières

Carole Lessard, dépose les états des activités financières, tels que produits par le greffier-trésorier, pour la période se terminant le 31 mai 2026.

111RS-0626

4.3 Appui visant l'analyse et l'implantation de solutions pour la garde précédant la rentrée scolaire

CONSIDÉRANT QUE les camps de jour municipaux se terminent généralement aux alentours du 15 août, notamment en raison du retour aux études collégiales d'une grande partie des monitrices et moniteurs;

CONSIDÉRANT QUE la rentrée scolaire au primaire a lieu généralement autour du 1er septembre et que les services de garde en milieu scolaire ne sont pas disponibles avant le début de l'année scolaire;

CONSIDÉRANT QU'il en résulte, pour plusieurs familles, une période d'environ deux semaines à la fin de l'été sans accès à des services de garde abordables et structurés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reçoit de nombreuses demandes et préoccupations de parents relativement à l'absence de service de garde durant cette période;

CONSIDÉRANT QUE certains camps spécialisés peuvent être offerts à la fin août, mais qu'ils sont souvent à des coûts plus élevés que les camps de jour municipaux ou les services de garde scolaires, limitant l'accessibilité pour plusieurs familles;

CONSIDÉRANT QUE toutes les familles ne disposent pas de la flexibilité nécessaire pour assurer la garde des enfants à domicile durant cette période;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont une capacité d'action limitée sans collaboration intersectorielle, notamment avec le réseau d'éducation et les instances gouvernementales;

CONSIDÉRANT QU'une démarche concertée pourrait permettre d'identifier et de mettre en place des solutions réalistes, sécuritaires et financièrement accessibles pour les familles;

Il est proposé par Michel Milot
Et résolu

- Que la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie demande au réseau Québécois des municipalités de porter ce dossier à l'attention des instances concernées et d'appuyer une démarche de représentation visant l'analyse et

l'implantation de solutions pour la période de garde précédant la rentrée scolaire.

- Que la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie demande au gouvernement du Québec, notamment au ministère de l'Éducation, de mettre en place une table de travail ou tout mécanisme de concertation avec les municipalités, les centres de services scolaires et les partenaires du milieu afin :
 1. D'évaluer l'ampleur du besoin sur le territoire;
 2. D'identifier des scénarios concrets de services de garde accessibles pour la fin août;
 3. De proposer des mesures facilitant le recrutement et la disponibilité du personnel d'animation/encadrement;
 4. D'évaluer les impacts financiers et de prévoir, au besoin, un financement dédié ou des mesures d'appui.
- Que la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie invite les municipalités à adopter une résolution similaire afin de démontrer l'ampleur et l'urgence du besoin.
- Que copie de la présente résolution soit transmise à :
 1. La première ministre du Québec;
 2. La ministre de l'Éducation du Québec;
 3. Ministère des Affaires municipale et de l'Habitation;
 4. La députée provinciale de la circonscription de Berthier;
 5. La fédération québécoise des municipalités;
 6. L'Union des municipalités du Québec;
 7. La MRC de Matawinie;
 8. Le Centre de Service Scolaire des Samares.

Adoptée à l'unanimité

112RS-0626

4.4 Embauche - Coordonnateur Camp de jour 2026

Il est proposé par Line Racicot-Lapointe
Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise l'embauche de madame Clémence Dansereau à titre de coordonnatrice du camp de jour, pour un poste estival temporaire à raison de 40h semaine selon un horaire variable.

Adoptée à l'unanimité

113RS-0626

4.5 Embauche - Animateurs et accompagnateurs camp de jour 2026

Il est proposé par Line Racicot-Lapointe
Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise l'embauche de:

-Florie-Anne Bisson
-Mia-Kim Rondeau
-Marilys Loyer Jodoin
-Gabrielle Durand
-Delphine Larivière
-Thomas Hébert

à titre d'animateurs, ainsi que l'embauche de :

-Orléane Lecours-Lachance
-Joémy Dion

à titre d'accompagnateurs pour le camp de jour pour la saison estivale 2026, soit du 5 juin au 21 août approximativement.

Adoptée à l'unanimité

114RS-0626

4.6 Embauche - Sauveteur à la plage municipale - Monsieur Maxime Giroux

Il est proposé par Line Racicot-Lapointe
Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise l'embauche de monsieur Maxime Giroux à titre de sauveteur pour la saison estivale 2026 à hauteur de 5 jours semaines, du mercredi au dimanche. La saison débutera le 24 juin 2026.

Adoptée à l'unanimité

115RS-0626

4.7 Fin de probation - Coordonnatrice aux opérations - madame Marion Pinon

ATTENDU QUE madame Marion Pinon a été embauchée le 18 septembre 2025 à titre de coordonnatrice aux opérations au Parc nature émélinois ;

ATTENDU QUE la période de probation de six (6) mois s'est terminée le 18 mars 2026 ;

ATTENDU QU'une évaluation de rendement fut effectuée durant cette période et qu'elle fut concluante ;

Il est proposé par Hind Rihani
Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise l'embauche permanente de madame Marion Pinon à titre de coordonnatrice aux opérations pour le Parc nature émélinois.

Adoptée à l'unanimité

116RS-0626

4.8 MNP SENCRL - facture no 13294558

Il est proposé par Carole Lessard
Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise le paiement de la facture numéro 13294558 au montant de 23 480,76\$ taxes et frais administratifs inclus à MNP concernant divers service professionnel rendus en rapport avec le support à la comptabilité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 et le montage des états financiers sur le site internet du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH).

Adoptée à l'unanimité

117RS-0626

4.9 Impression XL - facture no 003675

Il est proposé par Hind Rihani
Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise le paiement de la facture numéro 003675 à Impression XL au montant de 6 695,00\$ plus taxes concernant l'achat de divers pancartes d'affichage pour le Parc nature émélinois.

Adoptée à l'unanimité

118RS-0626

4.10 Bonjour Nature - Autorisation de signature et adhésion

Il est proposé par Line Racicot-Lapointe
Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise l'adhésion de la municipalité à Bonjour Nature au montant de 500,00\$ et autorise madame Julie Maurice, directrice générale adjointe, à signer pour et au nom de la municipalité tout documents inhérents à cette adhésion.

Adoptée à l'unanimité

119RS-0626

4.11 Autorisation de paiement – Gestion BGC Inc. – Demande de paiement 004 –
Rénovation du bâtiment municipal – 194, rue du Pont

CONSIDÉRANT le contrat octroyé à Gestion BGC Inc. pour les travaux de rénovation du bâtiment municipal situé au 194, rue du Pont;

CONSIDÉRANT les travaux effectués durant la période incluse entre le 1^{er} mai et le 31 mai 2026;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Éric Leblanc, architecte, de la firme Architecture Casa Inc. en date du 2 juin 2026;

Il est proposé par Carole Lessard
Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise le paiement d'un montant de 141 733,83 \$ taxes incluses concernant la demande de paiement 004 pour les travaux effectués durant la période incluse entre le 1^{er} mai au 31 mai 2026.

Adoptée à l'unanimité

120RS-0626

4.12 Gît'Enfants - Initiation Jeunes au Travail

ATTENDU QU' une dizaine de jeunes de 12 à 15 ans seront invités à s'initier au travail rémunéré en offrant leurs services aux citoyens ainsi qu'à la municipalité ;

ATTENDU QU' en partenariat avec le directeur des travaux publics, les jeunes seront appelés à faire des menus travaux (peinture, désherbage, etc.) ;

ATTENDU QUE le groupe de jeunes pourra également offrir à la population ses services divers (nettoyage de fenêtres, tonte de gazon, etc.),

ATTENDU QUE les jeunes seront responsables de la promotion du projet, la recherche et l'évaluation des contrats, l'exécution de ceux-ci et l'évaluation de la satisfaction des clients ;

ATTENDU QU' ils seront accompagnés dans cette aventure par deux intervenants ;

ATTENDU QUE le projet se déroulera de la mi-juin à la mi-août ;

ATTENDU QU' en 2019, le projet a permis à neuf (9) jeunes de notre communauté de développer des compétences concrètes en lien avec le travail ;

Il est proposé par Hind Rihani
Et résolu

- Que le Conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie octroie un montant de 3 500,00 \$ au Gît'Enfants concernant la réalisation de travaux d'aménagement. Les travaux seront déterminés par le directeur des travaux publics et le paiement s'effectuera une fois les travaux réalisés.

Adoptée à l'unanimité

121RS-0626

4.13 FQM - Congrès 2026 - Faire du Québec, le Québec des régions

Il est proposé par André Tremblay

Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise les inscriptions de monsieur Martin Héroux, maire et de mesdames Hind Rihani et Line Racicot-Lapointe, conseillères, au Congrès de la FQM qui aura lieu du 24 au 26 septembre 2026 au Centre des congrès de Québec et autorise le paiement des frais liés à ces inscriptions de 1020,00\$ plus taxes par personne. Tout frais de séjour et d'hébergement seront remboursés sous présentation de facture.

Adoptée à l'unanimité

122RS-0626

4.14 Desjardins – Convention de partenariat avec la bibliothèque

Il est proposé par Carole Lessard

Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise monsieur Éric Gélinas, directeur général et monsieur Martin Héroux, maire à signer pour et au nom de la municipalité, une convention de partenariat entre Desjardins et la bibliothèque pour aider à financer un achat important de livres réparti sur les trois (3) prochaines années.

Adoptée à l'unanimité

123RS-0626

4.15 Autorisation de signatures - Santé Québec - Entente de services - Soins infirmiers en milieu rural

Il est proposé par André Tremblay

Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise monsieur Martin Héroux, maire et monsieur Éric Gélinas, directeur général à signer pour et au nom de la municipalité, le renouvellement de l'entente pour les services de soins infirmiers en milieu rural valide du 1er avril 2025 au 31 mars 2027.
- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie souhaite souligner et le travail des infirmières et infirmiers en milieu rural et les remercier d'être présents auprès de la communauté.

Adoptée à l'unanimité

124RS-0626

4.16 Arrêt payant - Maison des jeunes

CONSIDÉRANT QUE les membres de la maison des jeunes Les Mayais désirent tenir un arrêt payant le vendredi, 4 septembre 2026;

CONSIDÉRANT QUE les routes 347 et 131 sont sous la responsabilité du Ministère des Transports et de la Mobilité Durable du Québec ;

Il est proposé par Gabriel Blanchet
Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie recommande à la maison des jeunes Les Mayais de demander au MTMD la possibilité de tenir un arrêt payant, de présenter au bureau municipal le permis émis par le Ministère des Transports et de la Mobilité Durable du Québec et ce, avant la tenue de l'activité et d'en informer la Sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité

125RS-0626

4.17 Octroi de mandat - Alliance Ressources Humaines – Évaluation organisationnelle

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire obtenir un portrait global de l'organisation de la main d'œuvre au sein de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de retenir les services d'une firme spécialisée en ressources humaines pour exécuter le mandat d'évaluation organisationnelle;

CONSIDÉRANT l'offre de services de la firme Alliance Ressources Humaines en date du 29 mai 2026;

Il est proposé par Michel Milot
Et résolu

QUE le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie octroi le mandat d'évaluation organisationnelle à la firme Alliance Ressources Humaines pour un montant maximal de 12 048,75\$ plus taxes;

QUE le conseil municipal autorise le maire, Martin Héroux ou en son absence, la mairesse suppléante, Line Racicot-Lapointe a signer tous les documents reliés au mandat.

Adoptée à l'unanimité

5. RÉGLEMENTATION

5.1 Aucun point

6. LOISIRS ET CULTURE

6.1 Aucun point

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

126RS-0626

7.1 Octroi de contrat - Patrouille municipale 2026

ATTENDU QUE la municipalité désire retenir les services d'une firme de sécurité afin de patrouiller le territoire et faire appliquer la réglementation municipale pour 2026;

ATTENDU l'offre de services reçue de la firme Sûreté Protec inc. pour le service de patrouille à taux horaire et le service de répartition;

Il est proposé par Hind Rihani
Et résolu,

- **QUE** le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie accepte l'offre de service de la firme Sûreté Protec inc. , présenté le 25 mai 2026 et lui octroie le contrat inhérent pour le service de patrouille et d'interventions sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie pour 2026;
- **QUE** le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise une dépense n'excédant pas 20 000,00 \$ pour la réalisation du contrat;
- **QUE** monsieur Eric Gélinas, directeur général et greffier trésorier ou madame Julie Maurice, directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe soit autorisés à signer pour, et au nom de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, tous documents relatifs aux contrats;
- **QUE** le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise les employés de la firme Sûreté Protec inc. à appliquer les règlements municipaux et leurs amendements et à délivrer des constats d'infraction dans le cadre de l'application desdits règlements listés au Tableau A :

NUMÉRO DE RÉGLEMENT	TITRE DU RÉGLEMENT
109-2025	Règlement concernant les nuisances
01RG-0521	Règlement relatif aux animaux
05RG-1221	Règlement visant à encadrer l'usage des établissements d'hébergement touristique sur l'ensemble du territoire de la municipalité
08RG-0720	Règlement concernant les encombrements sur la voie publique et sur les places publiques
04RG-0524	Règlement concernant la prévention des incendies sur le territoire de la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
03RG-0621	Règlement régissant l'accès, l'utilisation et le bon ordre de la plage municipale
27RG-0908	Règlement 27RG-0908 abrogeant dans leur totalité les règlements numéros 11RG-0799 et 06RG-0507 et décrétant de nouvelles dispositions relatives à la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics

104-2025	Règlement concernant le stationnement

Adoptée à l'unanimité

127RS-0626

7.2 SOS BORNES SÈCHES - Soumission no 2026_002_01

Il est proposé par André Tremblay
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie accepte la soumission numéro 2026_002_01 de SOS Bornes sèches au montant de 4 500,00\$ plus taxes concernant l'inspection et l'entretiens de 10 bornes sèches pour l'année 2026.

Adoptée à l'unanimité

128RS-0626

7.3 Embauche - Pompier volontaire - monsieur Jean-Guy Junior Leclerc

CONSIDÉRANT QUE des postes de pompiers à temps partiel et de premiers répondants sont à pourvoir au sein du service de sécurité incendie ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service de sécurité incendie par intérim recommande l'embauche de monsieur Jean-Guy Junior Leclerc;

Il est proposé par Hind Rihani
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise l'embauche de Monsieur Jean-Guy Junior Leclerc à titre de pompier à temps partiel avec une probation de 6 mois.

Adoptée à l'unanimité

8. TRANSPORT ROUTIER

129RS-0626

8.1 Ministère des Transports et de la Mobilité Durable - Demande d'installation de panneaux de sensibilisation au bruit routier sur la route 131 (Route des Sept-chutes)

CONSIDÉRANT les plaintes reçues concernant le bruit relié au camionnage sur la route des Sept-Chutes (route 131) ;

CONSIDÉRANT que cet axe routier est sous la juridiction du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD);

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) exige une résolution du conseil municipal pour demander l'installation de panneaux routiers sur les routes sous sa juridiction;

Il est proposé par André Tremblay
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie demande au ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) d'installer des panneaux routiers « Réduisez le brrrruit ! » aux extrémités sud et nord de la route des Sept-Chutes (route 131).

Adoptée à l'unanimité

130RS-0626

8.2 Ministère des Transports et de la Mobilité durable - Entente de travaux d'entretien - Chemin de Saint-Damien

Il est proposé par André Tremblay
Adoptée à l'unanimité

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie accepte les conditions de l'entente pour les années 2026, 2027 et 2028 et autorise monsieur Éric Gélinas, directeur général, à signer pour et au nom de la municipalité la dite entente et tout documents inhérents à cette entente.

Adoptée à l'unanimité

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Aucun point

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 Aucun point

11. VARIA

- Café des élus
- Cinéma les Lucioles
- Projet Éoliens

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Martin Héroux, maire, répond aux questions des citoyens.

131RS-0626

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Gabriel Blanchet
Et résolu

Que l'assemblée soit levée à 21 h 08

Adoptée à l'unanimité

Martin Héroux
maire

Éric Gélinas
Directeur général

Je, Martin Héroux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.